



L'UCANSS veut passer en force son projet de classification

La CGT refuse de participer à cette mascarade !!!

Alors que le confinement avait suspendu toutes négociations sur la classification et que, malgré le déconfinement, les déplacements professionnels des salariés de la Sécurité sociale restent pour l'instant proscrits dans le cadre de leur fonction, l'UCANSS convoque les organisations syndicales à une RPN Classification le 20 mai 2020.

L'employeur fait fi de deux mois de confinement pendant lesquels les caisses nationales ont probablement priorisé la gestion de la crise sanitaire et, où les salariés, parfois sans lien avec les organisations syndicales, ont eu d'autres préoccupations que la classification.

Le document de travail transmis, pour cette réunion, n'apporte aucune réponse aux propositions des organisations syndicales. Il est exactement le même que celui envoyé le 3 mars. Malgré 4 réunions annulées, l'UCANSS maintient exactement le même timing de négociations sur la classification. L'employeur avance avec la transmission d'un projet de protocole d'accord sur le sujet, lors de la prochaine RPN du 4 juin.

De plus, unilatéralement l'UCANSS décide pour la RPN le 20 mai 2020 d'adapter l'exercice du droit syndical en séparant en deux les participants : 4 négociateurs par organisation syndicale en présentiel et 4 autres en audioconférence.

C'est inacceptable ! Ce sera sans la CGT !

La CGT a, pourtant, immédiatement réagi en rappelant à l'employeur qu'au regard de l'importance du sujet évoqué et pour garantir la loyauté de la négociation, la RPN ne pouvait pas se tenir autrement qu'en présentiel. Dans ces conditions, la reprise des négociations est prématurée.

- Les négociateurs CGT qui suivent ce dossier depuis le début résident tous en province (en zone verte et à plus de 100 km) alors que l'UCANSS a son siège en IDF, en zone rouge, région particulièrement touchée par le coronavirus.
- L'UCANSS n'a pas prévu l'envoi d'équipements de protection ni la mise en place d'une organisation pour que les négociateurs puissent voyager en toute sécurité en faisant l'aller-retour sur une journée. (Pas d'hébergement ni de restauration possible sur Paris)

La seule mesure prise par l'employeur est l'organisation de cette réunion avec des horaires décalés de 10h30 à 13h afin d'éviter les heures de pointe. Si cela est le cas pour les Parisiens, il ignore les provinciaux qui, à l'aller comme au retour dans la même journée, se retrouveront en pleine affluence dans les transports collectifs de leur lieu de résidence.

**La CGT ne mettra pas en danger la santé de ses négociateurs !
C'est inacceptable ! Ce sera sans la CGT !**



Depuis plusieurs semaines, la CGT réclame l'organisation d'une réunion afin de définir les modalités de reprise des négociations et les mesures à mettre en œuvre par l'UCANSS pour les organisations syndicales.

Si nous étions un peu soupçonneux (suspicieux ?), nous penserions que l'employeur organise les choses pour écarter la CGT des négociations.

Comment informer les salariés sur le projet de l'employeur et sur les propositions de la CGT quand 80% d'entre eux sont en télétravail au moins jusqu'à la fin juin et que les directions locales n'ont pas ou peu donné de moyens aux organisations syndicales locales pour communiquer avec eux ?

De plus, dans la période, les salariés se préoccupent, légitimement, davantage de leur santé et de leurs conditions de reprise du travail sur site que d'une nouvelle classification.

Là encore si nous étions soupçonneux, nous penserions que l'employeur profite de la crise sanitaire pour « passer en douce » son projet de classification.

Pour toutes ces raisons, la CGT avait demandé, le 13 mai à l'UCANSS, le report de la négociation « Classification » en septembre.

Rien ne presse. Le projet de classification de l'employeur ne répond toujours pas aux revendications des salariés, notamment en termes de repositionnement et d'évolution de carrière.

Si l'employeur pense que le jour d'après va lui permettre de réduire les droits des salariés, il se trompe.

Gouvernement, directeurs nationaux et directions d'organismes locaux, n'ont pas tari d'éloges durant la crise sanitaire.

Ça suffit !!!

Les agents de notre institution pensent légitimement que leur rémunération et leur évolution de carrière ne doivent pas être négociées à la va vite.

Elles doivent être à la hauteur de leur implication professionnelle !

